La session de reprise d'épreuves sans cours d'été est organisée pour les élèves de la Commission scolaire des Navigateurs. Les élèves des autres commissions scolaires ou des établissements privés doivent se référer à leur institution d'origine pour se prévaloir d'un tel service.

Pour reprendre une épreuve, nous recommandons fortement d'avoir obtenu un résultat d'au moins 50% dans la matière.

Un élève de 4^e ou de 5^e secondaire qui désire reprendre une matière de 3^e secondaire doit suivre le cours d'été correspondant.

Le dernier bulletin de l'école sera expédié par la poste au début du mois de juillet. Notez cependant que le résultat final apparaitra sur le relevé de notes officiel que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur acheminera quelques jours plus tard. **Portez une attention particulière à l'attribution d'unités, car l'absence d'unité indique un échec pour la matière.**

L'élève qui n'a pas réussi tous les volets d'une matière, mais dont la note globale est égale ou supérieure à 60 % est en réussite. Toutefois, pour le français de 5^e secondaire, l'élève doit en plus obtenir une note d'au moins 50 % à chacun des volets (lire, écrire et communiquer).

IMPORTANT

Il y aura remise des dossiers préparatoires en français de la 4^e et de la 5^e secondaire et remise des cahiers de préparation en anglais enrichi de la 5^e secondaire les 17 et 18 juillet 2017 entre 9 heures et 16 heures à l'École secondaire les Etchemins.

Il n'y a pas de reprise pour les compétences suivantes :

- interaction orale en anglais enrichi de 5^e secondaire;
- communication orale en français de 4e et de 5e secondaire;
- volet laboratoire en science.

LORS DE LA JOURNÉE DE L'EXAMEN

Lors de la passation de l'épreuve, il est <u>obligatoire</u> de présenter au surveillant une carte d'identité avec photo (carte d'étudiant ou d'assurance-maladie) à défaut de se voir refuser le droit de faire l'examen s'il est impossible d'identifier la personne.

AUCUN PRÊT DE MATÉRIEL

Un élève qui désire bénéficier d'une mesure de soutien particulière pour la passation de son examen devra l'indiquer lors de son inscription en ligne. L'élève doit avoir bénéficié de cette même mesure aux épreuves de juin. (1/3 plus de temps, examen à l'ordinateur etc.)



Services éducatifs **418 838-8300**, **poste 52018**

REPRISE D'ÉPREUVES 2017 4° et 5° secondaire



ÉCOLE SECONDAIRE LES ETCHEMINS

L'inscription doit <u>obligatoirement</u> se faire <u>en ligne</u>



du 4 au 12 juillet 2017 à l'adresse suivante :

http://formulaireexamen.csdn.qc.ca

MISE À JOUR 2017-05-23

Il est maintenant <u>obligatoire</u> pour les élèves de la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) de faire leur inscription en ligne aux examens de reprise. Nous précisons qu'un élève de la CSDN est un élève qui a fréquenté une école de la CSDN durant l'année scolaire 2016-2017 et qui est en mesure de présenter un bulletin de fin d'année émis par cette école.

Les élèves des autres commissions scolaires ou des établissements privés doivent se référer à leur institution d'origine pour se prévaloir d'un tel service.

L'inscription en ligne sera possible du 4 au 12 juillet 2017 jusqu'à 16 h, à l'adresse suivante :



http://formulaireexamen.csdn.qc.ca/

L'élève devra s'authentifier avec le même nom d'utilisateur et le même mot de passe que sur le portail.

L'élève devra se présenter entre 9 h et 16 h à l'École secondaire les Etchemins (ESLE) le 17 ou le 18 juillet 2017 pour venir chercher son cahier de préparation en français de 4e et de 5° secondaire ainsi qu'en anglais enrichi de 5° secondaire. Pour les autres examens, l'élève qui a fait son inscription en ligne n'a pas à se déplacer à l'ESLE, sauf au moment de l'épreuve.

Les épreuves auront lieu du 24 au 28 juillet à l'École secondaire Les Etchemins



Horaire de la session à examens									
LUNDI 24 JUILLET 2017		Code global		Code de cours (volet)	Heure				
AM	Français écriture, 5e sec. *	C2	132 506	132 520	8 h 45 à 12 h				
	Français lecture 4e sec.	C1	132 406	132 410	8 h 45 à 11 h 30				
Δ	Physique 5 ^e sec.	C2	053 504		13 h à 16 h				
	Science et environnement (SE)	C2	058 402		13 h à 15 h 30				
	Science et techno. de l'environnement (STE)	C2	058 404		13 h à 15 h				

Horaire de la session d'examens

MARDI 25 JUILLET 2017			Code global	Code de cours (volet)		Heure
AM	Mathématique 4 ^e et 5 ^e sec. (CST)	C2	063 414	063 420*	063 504	9 h à 12 h
	Mathématique 4 ^e et 5 ^e sec. (TS)	C2	064 426	064 420*	064 506	9 h à 12 h
	Mathématique 4e et 5e sec. (SN)	C2	065 426	065 420*	065 506	9 h à 12 h
PM	Français écriture, 4 ^e sec.	C2	132 406	132 420		13 h à 16 h
	Français lecture 5e sec.	C1	132 506	132 510		13 h à 16 h
ME	RCREDI 26 JUILLET 2017		Code global	Code de cours (volet)		Heure
	Anglais enrichi , 5 ^e sec. * (Écoute du document audio et discussion)	C2	136 506	136 540 - 136 550		9 h à 11 h
AM	Math 4e et 5e sec. (CST)	C1	063 414	063 410	063 504	9 h à 12 h
1	Math 4e et 5e sec. (TS)	C1	064 426	064 410	064 506	9 h à 12 h
	Math 4 ^e et 5 ^e sec. (SN)	C1	065 426	065 410	065 506	9 h à 12 h
_	Histoire 4 ^e sec. *	C2		087 404		13 h à 16 h
P	Anglais de base 5 ^e sec. (interaction orale) *	C1	134 504	134 510		13 h à 14 h
JE	UDI 27 JUILLET 2017		Code global	Code de (vol		Heure
	Anglais de base , 5e sec. (production écrite) *	C3	134 504	134		9 h à 11 h
AM	Anglais enrichi , 5 ^e sec. (production écrite) *	C3	136 506	136 540 136 550		9 h à 12 h
	Anglais de base , 4 ^e sec. (Session de préparation et interaction orale)	C1	134 404	134 410		9 h à 12 h
	Anglais de base 4 ^e sec. (compréhension orale et écrite)	C2	134 404	134 420 134 430 134 520		13 h à 16 h
PM	Anglais de base 4e sec. (production écrite)	C3	134 404			
	Anglais de base 5 ^e sec. (compréhension orale et écrite)	C2	134 504			13 h à 16 h
VE	VENDREDI 28 JUILLET 2017		Code global	Code de (vol		Heure
	Science et techno. 4e sec. (épreuve écrite) *		055 444	055		9 h à 12 h
AM	App. techno. et scientifiques, 4e sec. (épreuve écrite) *		057 416	057 410		9 h à 12 h
	Chimie 5 ^e sec.	C2		051	504	9 h à 12 h

* Épreuves du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

TRANSMISSION DES RÉSULTATS :

Les Services éducatifs s'assurent de transmettre les résultats au MEES. Une attestation des résultats (sauf pour le français écriture de 5° secondaire) sera envoyée aux parents dans la semaine du 11 août. Cette attestation pourra être remise au cégep aux fins d'admission en attendant que la réussite soit confirmée officiellement par le relevé des apprentissages du MEES qui sera posté dans la semaine du 12 août.